

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2006 B 02527

Numéro SIREN : 489 800 805

Nom ou dénomination : (groupe) astek

Ce dépôt a été enregistré le 08/10/2021 sous le numéro de dépôt 42842



**GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE  
NANTERRE**

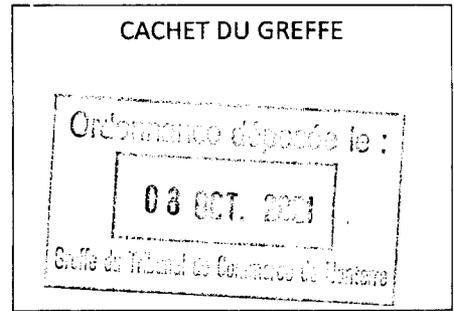
**Dépôt en annexe du registre du commerce et des sociétés  
Ordonnance n° 2021002296**

**Dépôt n° : 2021/42842**

**Le: 08 octobre 2021**

**TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE NANTERRE**

\_\_\_\_\_  
**LE PRESIDENT**



Requête n° 2021002296

Affaire: SA (groupe) astek / SAS ASTEK TECHNOLOGY

**ORDONNANCE**

Nous, *Sébastien Dupesca*, agissant par délégation de M. Jacques Fineschi, président du tribunal,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,  
Vu les articles L.236-10 et L.236-16 du code de Commerce,

**Désignons :**

**Cabinet GEODE CONSEILS  
Madame Sandrine THIEBAUX  
6 avenue de la Gare  
69250 ALBIGNY SUR SAONE**

en qualité de Commissaire à la scission avec pour mission :

- D'apprécier la valeur des apports en nature devant être effectués à titre d'apport partiel d'actif par la société (groupe) AST EK à la société AST EK TECHNOLOGY,
- D'établir un rapport contenant les mentions légales et réglementaires qui sera mis à la disposition des actionnaires et déposé au Greffe du Tribunal de Commerce dans les délais fixés par la loi.

Commissaire chargé d'apprécier la valeur d'un ou plusieurs biens dans le cadre de l'article L 225-101 du code de commerce

Commissaire chargé de vérifier l'actif et le passif dans le cadre de l'article L 228-39 du code de commerce

Disons que le (ou les) commissaire(s) ci-dessus désigné(s) nous fera (ont) parvenir une attestation d'indépendance et d'impartialité pour exécuter sa mission (modèle joint). La présente nomination ne prendra effet qu'à dater de la signature de ce document.

Disons qu'en outre, cette attestation sera jointe au rapport du (des) commissaires(s).

81

*P.N.*  
Première page

Disons que le (ou les) commissaire(s) désigné(s) pourra (ont) se faire assister, s'il y a lieu, par un ou plusieurs experts de son (leur) choix dans l'accomplissement de sa (leur) mission.

Disons que le(s) commissaire(s) désigné devra (devront) nous soumettre le montant de ses (leurs) honoraires avant de les percevoir, en justifiant de l'accord écrit préalable des sociétés concernées, accord qui devra être joint à la requête en fixation de la rémunération.

Disons que la présente ordonnance sera déposée au greffe de ce tribunal.

Fait à Nanterre, le 7/10/2021

Le greffier,

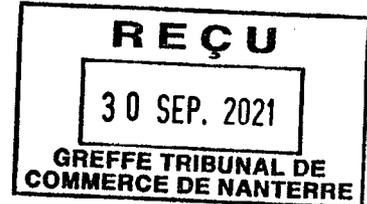
P.L Naudot  
Greffier au tribunal de  
Commerce de Nanterre



Le juge délégué,

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke and a diagonal stroke crossing it.

**REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE  
NANTERRE AUX FINS DE DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA SCISSION**



**A LA REQUETE DE :**

Monsieur Julien Gavaldon, Président du Directoire,

Agissant au nom de la société **(groupe) astek**, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 422.349 €, ayant son siège social 77/81 ter rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE-BILLAN COURT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 489 800 805,

**A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER CE QUI SUIT :**

1°) La société (groupe) ASTEK est une société holding regroupant les fonctions dites « support » et assurant l'animation du GROUPE ASTEK. A la suite de l'absorption de plusieurs de ses filiales ayant une activité opérationnelle, la société (groupe) ASTEK a développé une branche d'activité opérationnelle de services et conseils en informatiques, au côté de son activité de holding.

2°) La société ASTEK TECHNOLOGY, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.219.750 Euros ayant son siège social sis 77/81 rue Marcel Dassault, Les Patios - Bâtiment D à Boulogne - Billancourt 92100, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 439 752 817. Tout comme la société (groupe) ASTEK, la société ASTEK TECHNOLOGY a une activité opérationnelle de services et conseils en informatiques.

3°) La société (groupe) ASTEK détient la totalité des titres de société ASTEK TECHNOLOGY.

La société (groupe) ASTEK (société apporteuse) envisage de procéder à un apport partiel d'actif portant sur la branche d'activité opérationnelle de services et conseils en informatiques, distincte de l'activité de holding, à la société ASTEK TECHNOLOGY (société bénéficiaire).

Cette opération constitue par conséquent une restructuration interne du GROUPE ASTEK découlant d'une rationalisation des structures juridiques.

4°) Conformément aux dispositions de l'article L. 236-22 du Code de commerce, les sociétés (groupe) ASTEK et ASTEK TECHNOLOGY entendent placer l'opération sous le régime juridique simplifié des scissions prévues aux articles L. 236-16 à L. 236-21 du Code de commerce.

5°) Bien que non soumis à l'obligation d'établissement du rapport mentionné à l'article L. 236-10 conformément aux dispositions du deuxième alinéa de l'article L. 236-22 du Code de commerce, il a été décidé de se soumettre délibérément à cette obligation afin de sécuriser l'opération d'apport partiel d'actif.

En conséquence, nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir procéder à la désignation d'un Commissaire à la scission conformément aux dispositions des articles L.236-10 et L.236-16 du Code de Commerce, avec pour mission :

- d'apprécier la valeur des apports en nature devant être effectués à titre d'apport partiel d'actif par la société (groupe) ASTEK à la société ASTEK TECHNOLOGY ;
  - d'établir un rapport contenant les mentions légales et réglementaires qui sera mis à la disposition des actionnaires et déposé au Greffe du Tribunal de Commerce dans les délais fixés par la loi.
- 6°) Dans ce cas précis, nous avons l'honneur de vous demander de nommer en qualité de Commissaire aux apports le cabinet GEODE CONSEILS - Madame Sandrine THIEBAUX - 6 avenue de la Gare - 69250 ALBIGNY SUR SAONE.

En 2018, le Cabinet GEODE CONSEILS avait été désigné Commissaire aux apports par le Tribunal de Commerce de Lyon, dans le cadre de l'opération d'apport partiel d'actif effectué par la société INTITEK - membre du GROUPE ASTEK - vers les sociétés INTITEK FOR PEOPLE et INTITEK FOR INDUSTRY.

Pour votre information vous trouverez ci-joint une copie de cette ordonnance.

Par ailleurs, en 2019, le Cabinet GEODE CONSEILS avait été désigné Commissaires aux apports par le Tribunal de Commerce de Nanterre dans le cadre de l'apport en nature effectué par la société ROBINSON TECHNOLOGIES - maison mère du GROUPE ASTEK - des actions qu'elle détenait dans le capital de la société INTITEK, au profit de la société (groupe) astek.

Pour votre information vous trouverez ci-joint une copie de cette ordonnance.

En 2021, la société INTITEK a été dissoute au profit de son Associé Unique, la société (groupe) ASTEK. Par ailleurs, les sociétés INTITEK FOR PEOPLE et INTITEK FOR INDUSTRY ont été absorbées par la société ASTEK TECHNOLOGY.

Compte tenu de cet historique, il est envisagé de recourir aux services du cabinet GEODE CONSEILS, pour sa parfaite connaissance du GROUPE ASTEK.

Par ailleurs, nous vous informons que le cabinet GEODE CONSEILS n'est soumis à aucune incompatibilité conformément aux dispositions du Code de commerce.

Vous trouverez en annexe une note d'information relative à l'opération envisagée.

Nous espérons que cette nomination pourra intervenir dans les meilleurs délais et, dans l'attente de votre ordonnance, vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Fait à Boulogne

Le 28 septembre 2021



**Monsieur Julien Gavaldon**  
Président du Directoire

# EXPÉDITION

---

Pour expédition certifiée conforme à la minute de la présente  
décision

Le Greffier



A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. M...", is written to the right of the seal.

N° de rôle	2021002296
Nom du dossier	SA (groupe) astek / SASU ASTEK TECHNOLOGY
Délivrée le	08/10/2021

Cinquième et dernière page.